

**Poliquin, Renée (BAPE)**

---

**Objet:** TR: Demande d'information de la commission du BAPE du 15 juillet

**De :** Jimmy Houde [mailto:jimmy.houde@ville.st-fulgence.qc.ca]

**Envoyé :** 16 juillet 2015 09:03

**À :** Poliquin, Renée (BAPE)

**Objet :** RE: Demande d'information de la commission du BAPE du 15 juillet

Bonjour mme Poliquin,

La municipalité de Saint-Fulgence n'a pas spécifiquement dans son règlement la gestion d'un poste de GNL. Toutefois tous les pompiers ayant la formation de pompier 1 ont suivi un module sur la gestion des produits dangereux. Les nouveaux cours prévoient une formation plus approfondie. De plus comme je l'ai mentionné, la municipalité s'engage à donner la formation spécifiquement sur les GNL et nous l'intégrerons dans notre règlement de prévention des incendies. Il y a également deux préventionnistes engagés par la MRC du fjord du Saguenay pour assister le service incendie des municipalités. Je recevrai de leur part au début de la semaine prochaine le détail de leur formation sur les matières dangereuses. J'ai présentement 7 pompiers en formation, je pourrai intégrer une formation supplémentaire. Soyez assurée que le tout débutera aussitôt que les autorisations nécessaires seront obtenues et sera terminé dans les délais nécessaires. Nous desservons également la municipalité de Sainte-Rose du Nord et couvrirons les installations portuaires. Finalement j'ai mentionné lors des audiences que la ville de Saguenay peut travailler avec nous au besoin. Me rappeler si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Bonne journée!

**De :** [renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca](mailto:renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca) [mailto:renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca]